



<b>Catégorie hiérarchique :</b>	A/A+
<b>Intitulé du poste :</b>	<b>Directeur délégué adjoint – chef du service ingénierie (H/F)</b>
<b>Affectation :</b>	Direction interrégionale Provence Alpes -Côte d'azur Corse Parc naturel marin du cap Corse et d l'Agriate / Parcu naturale marinu di u Capicorsu è di l'Agriate
<b>Positionnement hiérarchique</b>	Sous l'autorité hiérarchique de la directrice déléguée du Parc naturel marin du cap Corse et de l'Agriate
<b>Résidence administrative :</b>	Bastia
<b>Conditions d'emploi :</b>	Emploi permanent à pourvoir soit par : - un fonctionnaire (détachement ou PNA) ou un agent déjà en CDI de droit public (portabilité envisageable) ; - en CDD de 3 ans (rémunération selon expérience professionnelle comprise entre 2 676 € et 3 627 € bruts mensuels)

### DESCRIPTION DES FONCTIONS

#### Contexte :

L'**Office français de la biodiversité (OFB)**, est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Le Parc naturel marin du Cap corse et de l'Agriate / Parcu naturale marinu di u Capicorsu è di l'Agriate est une aire marine protégée qui a pour objectifs de préserver le milieu marin, d'améliorer sa connaissance et de contribuer au développement durable des activités maritimes. Il a été créé par le décret n°2016-963 du 15 juillet 2016.

Il s'agit du plus vaste parc naturel marin de métropole, englobant 6 830 km<sup>2</sup> d'espaces maritimes, dont 4 282 km<sup>2</sup> se situent dans la zone économique exclusive française et 225 km de côtes. Limitrophe des eaux italiennes au large, il est délimité à l'ouest à la pointe de Lozari et à l'est à la limite nord de Bastia, ville porte du Parc.

Son plan de gestion, document stratégique fixant les enjeux et objectifs à 15 ans, a été validé et approuvé en 2019. L'équipe du parc contribue à la mise en œuvre des missions prévues au plan de gestion, décliné en une stratégie d'actions triennale et des programmes d'actions annuels, afin d'atteindre les objectifs collectivement fixés.

Le conseil de gestion du Parc naturel marin se réunit régulièrement en plénière ou en Bureau. Par ailleurs dans le cadre de son animation territoriale et thématique, le Parc naturel marin anime différentes commissions et groupes de travail sur son périmètre d'intervention.

L'équipe du Parc naturel marin est actuellement constituée de 14 agents (directrice-déléguée, service ingénierie avec chargés de mission, service opérations avec agents de terrain, ESC), Il accueille par ailleurs régulièrement des stagiaires, services civiques, contrats à durée déterminée.

L'activité du Parc naturel marin est déployée en lien avec ses partenaires sous différentes formes contractuelles, dont notamment l'achat, le marché, la subvention, les conventions de recherche et développement ou de coopération. Le Parc naturel marin gère également en local le suivi de ses conventions de recettes. Pour le suivi de proximité des ressources humaines, il travaille en lien direct avec la direction interrégionale PACA CORSE de l'OFB.

A l'échelle nationale, le Parc naturel marin du Cap corse et de l'Agriate / Parcu naturale marin u Capicorsu è di l'Agriate fait partie du réseau des aires protégées de l'OFB animé fonctionnellement par la Direction des aires protégées.

### **Mission :**

Le directeur délégué adjoint – chef du service ingénierie (DD adjoint(e) – CSI) appuie la directrice déléguée dans la mise en œuvre de la politique du Parc naturel marin et participe à la stratégie générale d'actions, en lien avec le conseil de gestion.

Il assure la suppléance et l'intérim de la directrice déléguée pour l'ensemble de ses fonctions.

Sous l'autorité hiérarchique de la directrice, le DD adjoint(e) – CSI contribue à l'organisation interne.

Il occupera aussi le poste de chef. fe de service du service ingénierie du Parc avec une attention particulière sur les relations avec le territoire. Il ou elle structure les partenariats avec les acteurs du territoire.

Il veille à la cohérence des actions du Parc avec celles des services centraux de l'OFB, des autres Parcs naturels marins, et de la direction interrégionale. Il ou elle travaille de façon étroite avec les services de l'Etat, les établissements et entités publics en Corse et les communes littorales du Parc.

Il veillera à ce que les services du Parc consolident un socle commun de connaissances de l'ensemble des actions de l'OFB afin de décliner les actions nationales sur le territoire.

### **Activités principales :**

En relation constante avec la directrice déléguée, le DD adjoint(e) – CSI:

- Assure le management des agents du service ingénierie (gère la planification du service, gère les CREPs);
- Coordonne les activités du service ingénieries
- Développe les partenariats externes institutionnels y compris à l'étranger, pour ancrer l'action du Parc et démultiplier la capacité d'action de l'équipe du Parc ;
- Diversifie les moyens financiers pour maintenir un modèle économique durable ;
- Participe au suivi du budget annuel du Parc ;
- Coordonne la production de notes préparatoires aux délibérations du Conseil de gestion et du Bureau ;
- Fait appliquer les procédures garantissant l'efficacité des deux services du Parc ;
- Structure les relations de travail en interne avec les services régionaux de la direction interrégionale Paca et Corse de l'OFB, les équipes Ingénierie des autres Parcs et du sanctuaire Agoa, les services centraux, autant qu'en externe avec l'ensemble des acteurs et des services de l'Etat ;
- Contribue au suivi et à l'évaluation du plan de gestion, notamment l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie d'actions du Parc naturel marin et des programmes d'actions annuels ;
- Développe et réalise des projets concernant l'aide à la décision, la communication, ainsi que sur les indicateurs du tableau de bord du Parc, en coordination avec les chargés de missions du Parc ;
- Participe à la coordination de la production des expertises par le Parc ;
- Communique et valorise en interne et en externe les missions, les projets et les réalisations des services en coordination avec les agents en charge de la sensibilisation et la communication ;

Il participe aux réunions du collectif des directeurs délégués et à ses travaux, animé par la direction des aires protégées, et en tant que de besoin à d'autres groupes de travail animés au niveau territorial ou national.

## **RELATIONS LIEES AU POSTE**

### **Relations internes :**

- Ensemble des agents du Parc naturel marin du Cap corse et de l'Agriate / Parcu naturale marin u Capicorsu è di l'Agriate,
- Ensemble des agents de la Direction interrégionale Paca Corse
- Ensemble des services de l'OFB, en particulier la Direction des aires protégées

### Relations externes :

- Les membres du Conseil de gestion,
- L'Office de l'Environnement de la Corse
- Les services de l'Etat,
- Les collectivités territoriales (celles qui ne sont pas déjà dans le conseil de gestion)
- Les acteurs du monde économique

## COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Profil gestion de projet de niveau master avec des expériences réussies dans le management d'équipes et dans la mise en œuvre de partenariats comprenant des engagements financiers pour les territoires (région corse, communauté de commune, communes).

### Connaissances :

- Le management des équipes
- La gestion de projet
- Les politiques de développement durable
- Le contexte, les enjeux et les objectifs d'une aire marine protégée et plus particulièrement d'un parc naturel marin,
- Concepts et cadres méthodologiques de la conservation des écosystèmes marins, de la biodiversité, du patrimoine culturel maritime, du développement durable et la gestion des socio-éco-systèmes,
- Politiques publiques de protection et de conservation du milieu marin, et cadres réglementaires international, européen et national

### Savoir-faire opérationnel :

- Animer et coordonner des équipes
- Maîtriser les domaines administratifs, juridique et financier
- Rechercher et engager des partenariats financiers et des accords-cadres
- Connaître la programmation européenne
- Animer/ concerter et conduire des projets

### Savoir-être professionnel :

- Rigoureux, organisé, sens de l'anticipation
- Enthousiaste
- Bienveillant
- Gout du challenge

## CONDITIONS D'EXERCICE / SUJETIONS PARTICULIERES

- Trajets et déplacements en France métropolitaine
- La pratique de l'anglais de l'italien et du corse serait un plus

## DEPOSER UNE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel sous la référence **PNMCCA-DIRDELADJ-F** à [recrutement@ofb.gouv.fr](mailto:recrutement@ofb.gouv.fr)

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **3 mars 2021**.